

PROTOCOLE SANITAIRE DE LA PISCINE DE SAINT-FIRMIN

Informations aux usagers de la piscine de Saint Firmin

L'ensemble du protocole est pensé pour permettre l'accès au plus grand nombre dans des conditions sanitaires adaptées à la situation actuelle.

Veillez noter que la pataugeoire reste fermée pour l'instant.

Nous vous remercions de prendre connaissance du protocole suivant en respectant les gestes barrières qui sont ici rappelés :

- Distanciation interindividuelle d'au moins 1 mètre.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Se laver les mains le plus régulièrement possible.
- Port du masque lorsque la distanciation n'est pas possible.
- Eviter de venir à la piscine si vous souffrez de symptômes ou être en contact avec des personnes souffrant de symptômes.

Ouverture et créneaux horaires :

L'ouverture de la piscine se fera 6 jours/7 : **Fermeture le mercredi.**

- Du 4 au 12 juillet et du 16 au 30 août : de 10h00 à 18h00
- Du 13 juillet au 15 août : de 10h00 à 19h00

Les créneaux horaires selon les périodes sont présentés dans les tableaux I et II. La surveillance sera assurée de façon constante par un MNS.

Tableau I : Créneaux de séances publiques entre le 4 et le 12 juillet et du 16 au 30 août.

Créneaux horaires	Thématiques	Capacité d'accueil	Règles de fonctionnement au bord du bassin
10h-11h15	Nageurs	12	12 zones de plages matérialisées individuelles respectant la distanciation de 2 mètres. Sens de circulation au sein des lignes d'eau
11h30-12h45	Nageurs	12	
13h00-14h15	Nageurs	12	
14h30-16h00	Familles	4 familles avec enfant.s	4 zones de plages matérialisées par famille respectant la distanciation de 2 mètres
16h15-17h45	Familles	4 familles avec enfant.s	

Capacité d'accueil journalière : 36 + 24 = 60 ou plus selon le nombre d'enfants par famille

Tableau II : Créneaux de séances publiques entre le 13 juillet et le 15 août.

Créneaux horaires	Thématiques	Capacité d'accueil	Règles de fonctionnement au bord du bassin
10h-11h30	Nageurs	12	12 zones de plages matérialisées individuelles respectant la distanciation de 2 mètres. Sens de circulation au sein des lignes d'eau
11h45-13h15	Nageurs	12	
14h00-15h30	Familles	4 familles avec enfant.s	4 zones de plages matérialisées par famille respectant la distanciation de 2 mètres
15h45-17h15	Familles	4 familles avec enfant.s	
17h30-19h00	Familles	4 familles avec enfant.s	

Capacité d'accueil journalière : 24 + 36 = 60 ou plus selon le nombre d'enfants par famille

Accueil des usagers, accès au bassin et sortie de la piscine.

Les usagers pourront réserver leur créneau soit par téléphone au 07.72.37.13.25, soit directement à l'accueil de la piscine.

A l'horaire réservé, l'accueil se fera à la caisse en respectant la distanciation sociale grâce aux marquages au sol.

Le port du masque est fortement recommandé lors de l'attente devant l'accueil et lors de l'accès aux vestiaires.

Le nettoyage des mains par gel hydro-alcoolique sera obligatoire en arrivant à l'accueil.

Le responsable de l'accueil fournira aux usagers un panier permettant de ranger l'ensemble des affaires qui seront transportées jusqu'au bord du bassin. Les usagers laisseront leur panier, lors de leur départ, sur un emplacement réservé.

La douche savonnée est obligatoire avant d'accéder au bassin. Arrivés au bord du bassin, les nageurs ou familles disposent leurs affaires dans une zone délimitée sur la plage et accèdent au bassin.

Seuls les maillots de bain réglementaires (pas de shorts de bains) sont autorisés pour la baignade, le port du bonnet est fortement recommandé et le port des lunettes de natation est conseillé.

Pour les séances nageurs

L'accès à l'eau se fait coté grand bassin pour les lignes 1 et 2, et petit bassin pour les lignes 3 et 4. 6 nageurs au maximum se déplacent dans les lignes 1(aller) et 2

(retour). 6 nageurs au maximum se déplacent dans les lignes 3(aller) et 4 (retour). Les périodes statiques au sein des lignes d'eau sont proscrites. Le retour en zone de plage individualisée s'effectuer en respectant la distanciation interindividuelle d'au moins 1 mètre.

Pour les séances familles

Les familles accèdent à leur zone de plage délimitée. Ils peuvent accéder à l'une des 4 zones du bassin coté petite profondeur. Le retour en zone de plage individualisée s'effectue en respectant la distanciation interindividuelle d'au moins 1 mètre.

Accès aux toilettes durant la séance

L'accès aux toilettes s'effectue par les escaliers selon un sens de circulation matérialisé.

Matériel à disposition

Le matériel provenant de l'extérieur n'étant pas autorisé (planche, pull-boy, objets gonflables), les MNS fourniront sur demande des usagers des brassards planches ou pull boy désinfectés entre chaque utilisateur.

Sortie de la piscine

Les usagers quittent la piscine par la sortie au niveau du bassin en respectant les distanciations sociales. Il ne sera pas possible d'accéder aux douches ni aux cabines durant la séance ni avant la sortie.

Désinfection des cabines et toilettes

Chaque cabine et WC sont nettoyés entre chaque créneau horaire garantissant à l'ensemble des usagers les conditions sanitaires optimales. Durant les périodes de transition, les plages seront également désinfectées.